

**AVIS DE COURSE TYPE RIR**

**NOM DE LA COMPETITION : LA SETOISE**

***UN ALLER RETOUR EN COURSE ENTRE***

***PORT CAMARGUE ET SETE AVEC DEPARTS DECALES***

***Nouveauté 2016 : 2 groupes « régates » et « découverte »***

***Dates: Samedi 28 et Dimanche 29 Mai 2016***

Lieu : Baie d'Aigues-Mortes

Autorité Organisatrice : Société Nautique du Grau du Roi Port Camargue

**1. REGLES :**

La régates sera régie par :

- Les RIR
- Le présent Avis de Course
- La Fiche Course
- La partie B, section II du RIPAM quand elle remplace les règles du chapitre 2 des RCV

**2. ADMISSIBILITES ET INSCRIPTIONS**

2.1 la régates est ouverte à tous les bateaux des classes B C D E F G L R1 R2 R3 R4

2.2 Les bateaux devront disposer de l'armement de sécurité prévu pour la zone de navigation côtière.

2.3 les concurrents (chaque membre d'équipage) doivent présenter au moment de leur inscription leur licence de la Fédération Française de Voile valide portant le cachet médical et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs.

2.4 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis, SNGRPC, Quai d'Escale 30240 Port Camargue au plus tard le 25 mai 2016 ou en se signalant pour une préinscription par mail.

**3. DROITS A PAYER**

3.1 Pour la régates : 25€ par bateau

3.2 Pour le repas du samedi soir : 10€ par personne

**4. PROGRAMME**

**4.1 Mercredi 25 Mai à 18h00 : LIMITE DES INSCRIPTIONS**

- pour la régates MAXIMUM 18 BATEAUX
- pour le repas du samedi soir (Macaronade Sétoise, tarte aux fruits) MAXIMUM 70 PERSONNES

#### 4.2 Samedi 28 Mai

- 9h45 Briefing devant la Société Nautique à Port Camargue
- 10h30 Mise à disposition du comité de course pour la première étape Port Camargue/Sète pour le premier groupe de rating.  
A votre arrivée, accueil gracieux au port de Sète.
- 19h30 Proclamation des résultats de la 1<sup>ère</sup> étape suivi d'un apéritif ouvert à tous les concurrents devant les locaux de la Société Nautique de Sète.
- 20h30 Repas concocté par la Société Nautique de Sète et pris devant leurs locaux

#### 4.3 dimanche 29 Mai

- 9h30 Mise à disposition pour le départ de la seconde étape Sète/Port Camargue pour le premier groupe de rating.
- 17h00 : Remise des prix (une coupe pour chaque vainqueur de classe, 4 lots tirés au sort parmi les participants) devant la Société Nautique à Port Camargue suivi d'une collation.

### 5. FICHE COURSE

La fiche course sera disponible à la confirmation des inscriptions

### 6. CLASSEMENT

- 6.1 La flotte sera répartie en 2 classes : Régate et Découverte (réservé aux équipages débutants en régata après accord du comité de course).

- 6.2 Le calcul du temps compensé donnant lieu au calcul des départs décalés sera fait sur le système temps sur distance.

- 6.3 Le système de classement utilisé sera le suivant : 1<sup>er</sup> 1 point, 2<sup>ème</sup> 2 points, etc

- 6.4 Ex-aequo : départagés par la meilleure place effectuée, et si besoin par le classement de la dernière course.

- 6.5 Les bateaux disqualifiés (DSQ) ou qui ont abandonné (DNF) recevront un nombre de points égal au nombre d'inscrits plus un.

- 6.6 Le classement de la régata sera effectué par le cumul des points des deux étapes.

### 7. DECISION DE COURIR

La décision de courir d'un concurrent, de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à une course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel ou corporel).